

Communiqué

Auch, le 30 mars 2020

La CCI du GERS mobilisée aux côtés des chefs d'entreprises gersois

Les CCI en première ligne

Bruno Lemaire, Ministre de l'économie et des finances, a souhaité que le réseau des **chambres consulaires** puisse intervenir pendant cette crise comme **interlocuteur de premier niveau** pour les entreprises de leur département.

Les CCI qui représentent 3 millions d'entreprises françaises se mobilisent depuis plusieurs semaines aux côtés de leurs ressortissants. Au niveau régional et **territorial**, elles mettent à profit leur **proximité** avec les entreprises pour **diffuser l'information** gouvernementale, mais aussi pour **identifier** les entreprises en difficultés et les **accompagner**.

Ecoute et accompagnement via la cellule de crise

Dès le 16 mars, la CCI du GERS a mobilisé son équipe au travers d'une **cellule de crise** pour répondre aux interrogations des entreprises et les orienter au mieux vers les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. Plus de **400 chefs d'entreprises gersois** ont été rappelés, conseillés et accompagnés dans leurs démarches.

Nous sommes en **lien direct** avec les services de la Préfecture, de la Direccte, de la Banque de France et des Finances Publiques pour réagir au plus vite en cas de risque de défaillance, malgré les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics. Nous sommes là pour faire remonter les difficultés particulières d'une **entreprise**, d'une **filière** ou d'une **profession**.

N'hésitez donc pas à nous contacter via le mail : celluledecrise@gers.cci.fr

Toutes les informations sur les mesures prises par les pouvoirs publics, les guides pratiques ainsi que les dernières réglementations sont **mis à jour en temps réel** sur www.gers.cci.fr (plus de **3500 visites** depuis le 16 mars).

Analyse de l'impact de cette crise sur l'économie gersoise

Afin d'évaluer l'impact de cette crise sur l'économie du département, nous réalisons une enquête d'impact auprès de nos ressortissants : **la synthèse des premiers résultats est jointe en annexe**

Recensement des commerces ayant maintenu ou adapté leurs services

La CCI du Gers, en partenariat avec les mairies et associations de commerçants, est en train de collecter des informations sur les commerces qui ont maintenu ou adapté leurs services (nouveaux horaires, drive, livraison). L'objectif est de disposer de **données fiables** sur les **entreprises actives et mobilisées** durant cette période afin d'accroître leur visibilité et de donner une vision juste au **grand public** sur les structures en activité. Ces informations sont accessibles [sur le site de la CCI](#)

N'hésitez pas à nous faire part des informations relatives à votre commerce à l'adresse suivante : a.hivert@gers.cci.fr

Vous pouvez également retrouver toutes les initiatives des **restaurants labellisés Tables du Gers** ainsi que des **producteurs partenaires** sur la page : <https://www.lestablesdugers.fr/actualites>

Contact presse

Mise en relation des commerçants avec le fablab La Bobine

Afin de contribuer à l'effort collectif, la Bobine Fablab Auch Gers propose de fabriquer du matériel de protection non homologué mais utile : notamment des **masques en tissu** répondant aux recommandations AFNOR à destination des **commerçants gersois**. La CCI du Gers collecte les besoins auprès de ses ressortissants.

Mise en relation entre producteurs gersois et GMS/commerces alimentaires

Avec la fermeture des restaurants et des marchés de plein vent, beaucoup de producteurs doivent trouver des solutions pour écouler leurs stocks. Les commerces alimentaires rencontrent des difficultés pour s'approvisionner sur certains produits. La CCI du GERS **recense les producteurs** gersois en capacité de **fournir et livrer les commerces alimentaires et la GMS**. Vous êtes un producteur et vous souhaitez être mis en contact avec des commerces alimentaires, veuillez contacter Morgane Verglas m.verglas@gers.cci.fr.

Accompagnement à distance dans sa stratégie de communication

Via le programme **Commerces connectés**, les commerçants qui ont besoin d'être accompagnés pendant cette période de crise dans leur **stratégie de communication** et de **marketing en ligne** peuvent prendre contact avec Audrey HIVERT. Elle peut leur proposer des conseils et un accompagnement à distance (visio, téléphone) : a.hivert@gers.cci.fr

Maintien de la continuité des services publics

La CCI du GERS continue à assurer les missions de service public essentielles aux entreprises : le **CFE** (Centre de Formalités des Entreprises), les **formalités à l'international** ainsi que les formalités liées aux **professions immobilières**.

Toutes les informations sur le site www.gers.cci.fr

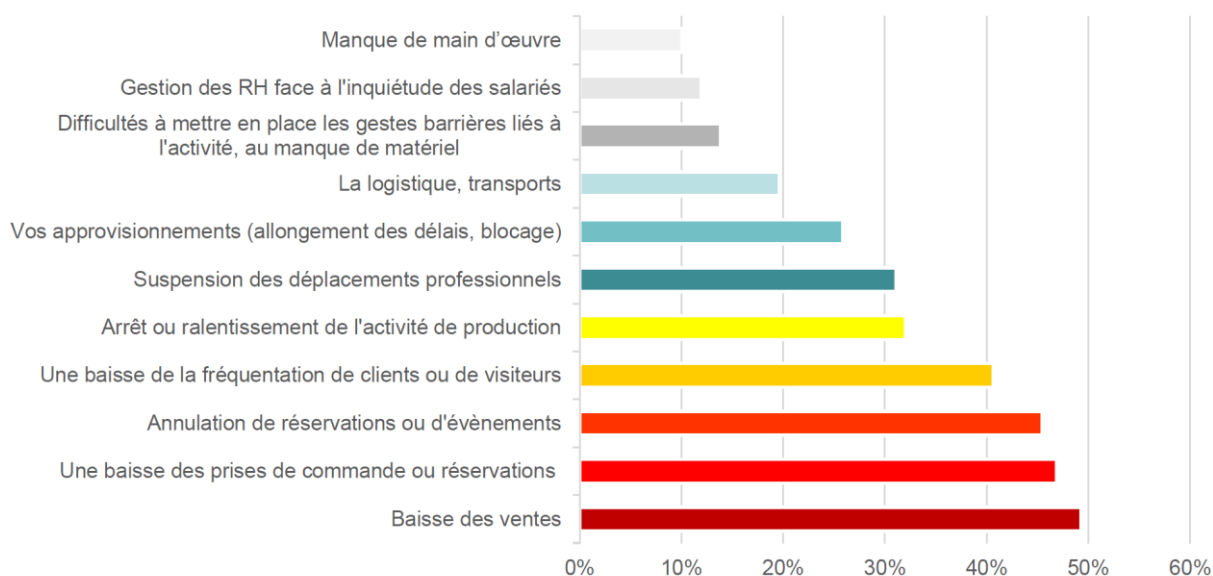
Formations à distance

Si les entreprises souhaitent former leurs collaborateurs pendant cette période, CCI Formation Gers propose des formations visio en langues mais aussi de l'e-learning en bureautique et langues. Prenez contact avec le centre de formation : info@cci-formation-gers.fr.

Vus êtes **dirigeant d'entreprises** et vous relevez de l'**AGEFICE**, vous pouvez continuer à demander une prise en charge AGEFICE pour bénéficier d'une formation pendant cette période.

Impact de la crise sanitaire sur l'activité des entreprises gersoises

SI VOTRE ENTREPRISE EST IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE (en % des ETS répondants)



La CCI du GERS a réalisé une enquête auprès des entreprises inscrites au RCS du GERS pour commencer à évaluer les conséquences de l'épidémie du Covid-19 sur l'économie du département.

210 Chefs d'entreprises gersoises ont répondu à la consultation en ligne du **23 au 30 mars 2020**.

En terme d'impact sur l'activité de l'entreprise, **63%** des entreprises répondantes déclarent un **arrêt complet** de l'activité liées aux mesures réglementaires, **33%** une forte ou très forte **baisse** de leur activité.

Seules **4%** des entreprises n'enregistrent à ce jour **pas d'incidence** ou une **incidence limitée** sur leur activité.

Les **baisses** varient de **10 à 98%** du CA sur la période, pour les autres entreprises en activité, selon leur secteur d'activité.

Les conséquences de la crise sanitaire concernent principalement la **baisse des ventes, des prises de commande, l'annulation de réservations** dans le tourisme et l'**arrêt ou ralentissement de l'activité** de production dans l'industrie ou la construction.

Cet impact varie selon les secteurs d'activités mais également les établissements au sein d'un même secteur.

L'enquête complète est téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://www.gers.cci.fr/sites/default/files/inline-files/impactCOVID1916300320.pdf>